



contact@capen71.org

www.capen71.org

communiqué

le 6 AVRIL 2017

SACCAGE DE LA NATURE A L'ILE CHAUMETTE (EPERVANS)



L'île Chaumette est accessoirement connue dans le chalonais pour son restaurant. Elle est avant tout un site historique et naturel remarquable, situé dans une zone NATURA 2000* protégée au plan européen, un des 50 sites naturels sensibles classé par le Conseil départemental dans la liste SDENS. Cette zone inondable et sa ripisylve est connue comme une réserve ornithologique d'importance nationale et un lieu fréquenté par de nombreux pêcheurs.

Le saccage de la ripisylve qui borde le bras mort de la Saône ceinturant le site – arbres déchiquetés et sol brûlé sur plusieurs centaines de mètres atteste d'une « gestion » du site dont il reste à vérifier la légalité. Mais surtout il choque par son agressivité à l'égard de la nature.

Les espaces de nature – ordinaires ou remarquables, privé ou publics – s'amenuisent dans le Grand Chalon, mangés par l'urbanisation et autres projets d'aménagement. Il serait temps que tous les citoyen-ne-s - et les élu-e-s -prennent conscience de l'importance de la biodiversité dans la vie quotidienne et l'avenir des générations qui nous succéderont. Et comprennent que la préservation de la nature dans et autour des agglomérations est et sera un vecteur important de leur attractivité, et donc de la vie économique et sociale.

*<https://inpn.mnh.fr/site/natura2000/FR2600976> - Prairies et forêts inondables du Val de Saône

